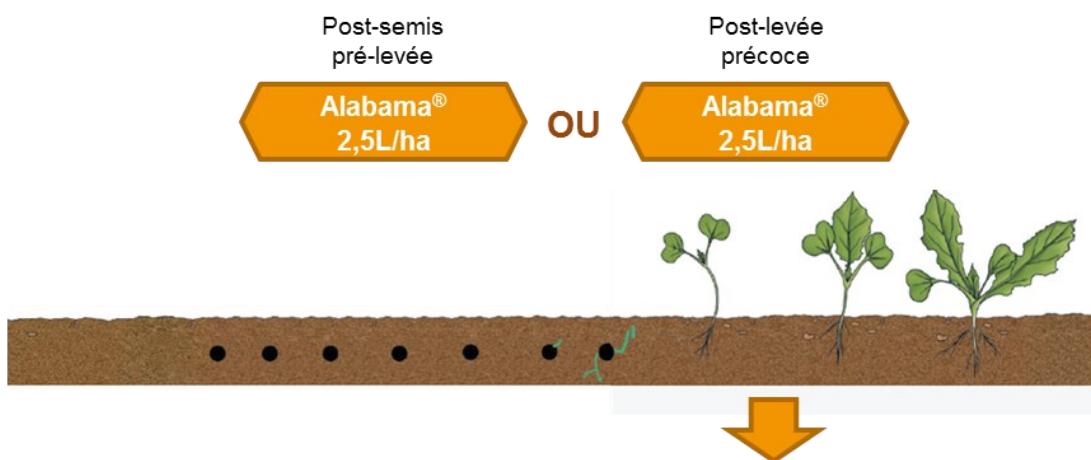


ALABAMA[®], l'efficacité en souplesse

■ Alabama[®] est recommandé pour contrôler :



■ Alabama[®] en post-levée précoce en cas de conditions difficiles:



L'application en post-levée précoce (70% des plantes au stade cotylédons, colza rayonnant) est recommandée en cas de

- ➔ Conditions sèches: le produit est à appliquer quand le colza lève enfin
- ➔ Préparation du sol difficile: graines partiellement recouvertes par le sol
- ➔ Semis tardif
- ➔ Fortes précipitations annoncées dans les 2-3 jours qui suivent le semis
- ➔ Sols très battant ou très filtrant

La post-levée précoce, un atout pour réussir le désherbage des colzas, même dans des conditions défavorables

BASF

We create chemistry

ALABAMA® : Marque déposée BASF.

AMM n°2120075

Composition : diméthénamide-P (200 g/l) + métazachlore (200 g/l) + quinmérac (100 g/l)

Formulation : SE - suspo-émulsion

Classement toxicologique :



Attention

Mention d'avertissement :

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée;

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques;

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme;

H351 : Susceptible de provoquer le cancer;

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : Gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

Usage autorisé : Colza - désherbage

Dosage : 2,5 l/ha / Nb d'applications : 1 application tous les 3 ans / DAR : F / ZNT : 20 m. en colza d'hiver / DDR : 48 h.

Stades d'application : - BBCH Maxi : 18 - Mention abeille : Non

En cas d'interruption prématurée de la culture de colza traité, ne pas planter moins de 120 jours après l'application de culture de céréales à paille ou de graminées fourragères

AVANT L'APPLICATION



1

Stockez les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.



2

Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.



3

Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).



4

Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.



5

Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).



6

Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

APRÈS L'APPLICATION



8

Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.



9

Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.



10

Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande Osmofil®.

© Marque déposée Sté PANTEK France

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France - Agro	ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France - Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	ou www.adivalor.fr

PENDANT L'APPLICATION



7

Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau.
Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

Septembre 2015 - Annule et remplace toute version précédente. 573MCHE0915EST.

Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF France - Division Agro (0 810 02 30 33) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Dangereux. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com

BASF France – Division Agro

21 chemin de la Sauvegarde – 69134 ECULLY CEDEX – Tél : +33 4 72 32 45 45 – Fax : +33 4 78 34 28 86